

DES DISCOURS AU SERVICE DE L'ACTION DES GRANDS ARCHITECTES-URBANISTES

Géraldine Molina, Doctorante en Géographie & Aménagement

Au sein du champ de l'urbanisme, les architectes-urbanistes contemporains appartiennent à un groupe d'acteurs particuliers, celui des concepteurs. Ils participent à fabriquer la ville et présentent de fait un certain intérêt pour le géographe soucieux de comprendre les processus contribuant à créer ou modifier la morphologie urbaine. Parce qu'ils produisent un certain nombre de discours et d'actions à la fois représentatifs du champ de l'architecture et de l'urbanisme et contribuant à le modeler, certaines figures d'architectes-urbanistes, certaines personnalités de renom, occupent une place particulière. Depuis les années 1970, leurs discours témoignent notamment des reconfigurations des modalités de l'action sur la ville et des enjeux qui leur sont liés. L'enjeu de cet article est de préciser les modalités de cette « *parole bâtisseuse* » (Ostrowetsky, 1983, p.173), les interactions spécifiques qu'elle entretient avec l'action sur la ville : en quoi l'analyse des discours des concepteurs permet-elle d'éclairer d'une manière heuristique la question de la production de cet espace⁴⁴ ?

C'est donc la nécessité de la production du discours pour assurer la compétence des concepteurs et la légitimité de leur action qui sera questionnée. Cette perspective consiste à aborder l'action sur les territoires urbains dans une optique constructiviste conduisant à interroger les représentations qui la sous-tendent, qui lui confèrent son sens et qui, mises en scène dans des discours, participent à une entreprise de légitimation, de justification et de construction de la compétence. En effet, si la compétence est couramment analysée comme capacité à agir, comme un ensemble de « savoir-faire », elle repose également sur la reconnaissance de cette aptitude, sur un « savoir dire » et un « faire savoir ». C'est au travers de ce double enjeu présidant à sa construction qu'elle sera abordée.

Il conviendra ainsi d'apprécier comment un même discours, loin d'être un simple reflet plus ou moins déformé des productions des concepteurs, assure un grand nombre de fonctions indispensables à l'action urbanistique et architecturale et participe à l'élaboration d'une réflexivité accrue. Par ailleurs, postulant la pluralité des interlocuteurs ou des destinataires, ces discours apparaissent contextualisés d'une manière particulièrement complexe et permettent d'éclairer la

⁴⁴ Et s'inscrire ici dans la perspective ouverte par Christophe Camus : « *il ne s'agit pas de s'intéresser aux mots ou aux discours pour eux-mêmes* » mais plutôt de les interroger en tant qu'ils contribuent à « *engendrer un monde ou un objet nouveau* » (Camus, 1996, p. 10).

question du positionnement de ces concepteurs dans le système d'acteurs de l'urbanisme et de l'architecture.

I. La pluralité des fonctions du discours

Un corpus de discours dominants comme perspective d'enquête

Le travail dont cet article fait état s'appuie sur la constitution d'un corpus de discours pour lequel différentes délimitations ont été prises en compte. Tout d'abord, il convenait de respecter la diversité des discours tels qu'ils sont proposés par les concepteurs et entrent en relation avec le monde social, tels qu'ils circulent. Cette perspective conduit à s'inscrire dans une définition large du discours comme actualisation du langage dans un contexte d'énonciation particulier, héritée de l'« analyse du discours » qui insiste sur la dimension sociale des discours. La « mise en acte » du langage chez les concepteurs peut se traduire sous différentes formes : écrite (ouvrages, articles, rapports) mais aussi orale (conférences, émissions radiophoniques, de télévision...) et donc s'inscrire dans des contextes variés. Cependant, du point de vue des destinataires mais aussi du contexte de l'énonciation ces discours présentent une certaine originalité. Quelle que soit leur nature, orale ou écrite et le contexte particulier de leur énonciation, ils sont assurés d'une certaine pérennité (publication, enregistrement...) et donc de leur réception dans des contextes différents de celui de leur énonciation.

Par ailleurs, un des enjeux de l'analyse des discours des grandes personnalités de l'architecture et de l'urbanisme contemporains consistait à s'intéresser à un type particulier de représentations : des représentations socio-discursives, des discours de références dominants et médiatisés qui participent ainsi à la construction d'un référentiel de l'action. Les producteurs de ces discours occupent une place importante dans le paysage de l'urbanisme et de l'architecture actuels. Différents indicateurs et différents niveaux de reconnaissance des architectes-urbanistes (par les pairs, plus largement, par les autres acteurs relevant du champ de l'urbanisme, par la société...) ont été mobilisés. Pour les rendre opérationnels et permettre une identification de ces « personnalités », un certain nombre d'indices ont été privilégiés : l'obtention de grands prix nationaux d'urbanisme et d'architecture, la réalisation d'opérations de grande envergure, la pratique de l'enseignement et la production de discours médiatisés sur la ville et l'urbanisme⁴⁵. A ce critère de la reconnaissance de l'acteur, s'est ajouté celui de la diffusion et du potentiel d'influence de leurs discours. Il s'agissait de s'intéresser à des discours de référence, faisant l'objet d'une large diffusion et circulant dans le champ de l'urbanisme et plus largement dans le monde social. Trois lieux de documentation principaux ont été privilégiés du fait de leur importante fréquentation par des professionnels de l'urbanisme, par des étudiants et dans certains cas par des acteurs plus ordinaires⁴⁶ : le centre de documentation du ministère de l'Équipement à la Défense, le pavillon de l'Arsenal, ainsi que la bibliothèque de l'école d'architecture de Toulouse⁴⁷.

Enfin, du point de vue des frontières chronologiques, un tournant s'opère à partir des années 1970 avec les divers critiques de l'urbanisme et de l'architecture modernistes (venant du monde social,

⁴⁵ Critères qui ont permis d'identifier les acteurs suivants : Michel Cantal-Dupart, Roland Castro, Paul Chemetov, Alexandre Chemetoff, Christian Devillers, Henri Gaudin, Bernard Huet, Bruno Fortier, David Mangin, Ariella Masbounji, Jean Nouvel, Philippe Panerai, Renzo Piano, Christian de Portzamparc.

⁴⁶ Le Pavillon de l'Arsenal notamment et plus particulièrement ses sources audio-visuelles présentées de manière très attractive, sont consultés par des nombreux touristes ou parisiens.

⁴⁷ Laquelle permet d'apprécier quels sont les discours auxquels ont accès les futurs praticiens de l'architecture, les étudiants.

des chercheurs, mais aussi de certains architectes et urbanistes) et la « crise » que connaissent alors l'urbanisme et l'architecture. Après une phase de remise en question et de déconstruction des manières « modernistes » de concevoir l'action urbanistique et architecturale, on assiste à l'émergence de nouvelles modalités dans la façon de concevoir l'action sur la ville dont un certain nombre de travaux collectifs réalisés notamment sous la direction d'Yves Chalas ou de Philippe Genestier se sont attachés à préciser les caractéristiques (Chalas, 2004 ; Genestier, 1996)⁴⁸. Ces nouvelles modalités qui émergent à la fin des années 1960 et dans les années 1970, sont plus clairement appréhendables à partir des années 1980. Afin de prendre en compte un ensemble de représentations et de pratiques déjà affermi, une focalisation sur la période des années 1980 à nos jours paraissait pertinente. Les frontières temporelles de cet échantillonnage ne correspondent pas pour autant à des bornes strictes et certains discours « précurseurs » furent pris en compte.

Le discours comme cognition ou l'élaboration des savoirs-faire nécessaires à l'action

Afin de dégager l'importance de ces discours pour éclairer la question de l'action architecturale et urbanistique, la théorie du référentiel élaborée dans le champ des politiques publiques semble constituer un bon outil heuristique. Le concept de référentiel en effet recouvre « *l'ensemble des normes ou des référents d'une politique* » (Jobert et Muller, 1987, p. 52) et permet d'aborder la question de la dimension idéale de toute politique, la question de son sens. Il conduit à interroger l'action publique comme le résultat d'un système de représentations et de pratiques⁴⁹, au sens où les représentations constituent un « *système d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientant les conduites et les communications sociales* » (Jodelet, 1989, p.53). Les représentations ne sont donc pas envisagées en elles-mêmes et pour elles-mêmes mais bien plutôt dans leurs articulations avec les pratiques et les actions des acteurs. Le référentiel pourrait ainsi servir ici à désigner le système de représentations et de pratiques qui participe à organiser les actions sur la ville de l'urbanisme et de l'architecture.

Dans ce système, les discours des concepteurs permettent d'agencer un certain nombre de savoirs, de connaissances théoriques et pratiques qui participent à l'élaboration d'un ensemble de « savoir-faire » indispensables à l'action. Michel Foucault précisait d'ailleurs que le discours peut se lire comme « *le mouvement d'un logos [...] qui permet à la conscience immédiate de déployer finalement toute la rationalité du monde* » (Foucault, 1971, p.50). Si « *connaissance et langage sont strictement entrecroisés* » et que « *c'est dans le même mouvement que l'esprit parle et connaît* » (p.101), le discours présente des vertus organisationnelles qui contribuent à la construction de la cohérence de la pensée. Les travaux de recherche fondamentale des grands concepteurs⁵⁰ relèvent par exemple de ce processus et apparaissent comme des « *réservoirs de connaissance* » (Giddens, 1987, p.79) qui seront engagées dans l'action. Cette dimension du discours comme forme organisée de savoirs, comme « *instruments performants de connaissance* » (Debarbieux, 2003, p.7), comme porteur

⁴⁸ On peut également penser à l'analyse de l'évolution historique des métiers de l'urbanisme de Viviane Claude (2006).

⁴⁹ Au sens où la pratique correspond à « *une action [...] en situation* », « *qui s'insère dans un environnement constitué, notamment d'autres pratiques, et ainsi le transforme.* », Ruby (2003, p.740).

⁵⁰ Les travaux de Bernard Huet (2003), Christian Devillers (1981) ou les travaux collectifs auxquels participa Philippe Panerai (1980) sont particulièrement représentatifs de cette exigence.

d'un « *enjeu cognitif* » nécessaire à l'action (Debarbieux, 2002) est d'ailleurs revendiquée par les concepteurs eux-mêmes⁵¹.

« *Les réservoirs de connaissance dont se servent les acteurs [...] sont aussi ceux qui leur permettent de rendre compte de leurs actions et d'en donner les raisons* », Anthony Giddens, *La Constitution de la société*, p.79

Le discours comme rhétorique de l'action ou l'enjeu du « savoir-dire » et « faire-savoir »

Ces discours correspondent également à des représentations engagées dans une logique de communication impliquant une « *mise en scène sociale des réalisations architecturales* » et urbanistiques (Camus, 1996, p.16). Du fait de la vocation sociale de l'action architecturale et urbanistique, du fait de l'appropriation sociale dont ses résultats vont faire l'objet (qui entrent dans des processus complexes de territorialisation ou de reterritorialisation), une certaine forme de communication et de médiatisation apparaît indispensable. Ces discours répondent donc à un enjeu de publicisation, et se présentent comme une entreprise rhétorique destinée à justifier et légitimer l'action sur la ville, répondant à la nécessité d'un « faire valoir » et d'un « faire-croire ». Ainsi, si le discours engage un « savoir-faire » et suppose toujours la construction d'un certain nombre de connaissances, il implique également un « savoir-dire » et un « faire-savoir ». Cette nécessaire « *mise en scène* » correspond donc à ce que Bernard Debarbieux identifie comme un « *enjeu en termes de lien social* » et qui révèle la « *capacité des représentations [...] à véhiculer un sens commun susceptible d'entretenir un lien fonctionnel et imaginaire entre les membres d'une même société* » (Debarbieux, 2002, p.18). Enjeu dont les architectes et urbanistes ont d'ailleurs parfaitement conscience et qu'ils expriment. Christian de Portzamparc précise ainsi : « *On demandera toujours à l'architecture de s'expliquer. C'est normal. L'architecture est un art public* » (1986, p.9).

Cependant, si la dimension communicationnelle apparaît inhérente au projet architectural et urbanistique, elle fait l'objet d'un enjeu particulièrement exacerbé depuis les années 1970-1980 et la remise en question d'un référentiel de l'architecture et de l'urbanisme modernistes. Les critiques émanant à la fois des chercheurs en sciences sociales mais aussi de certains architectes et urbanistes et plus largement de la société elle-même ont porté un coup à la légitimité des concepteurs. Dans le nouveau référentiel qui commence alors à se construire et qui correspond à celui du contexte actuel, la communication apparaît comme un problème majeur. Les écrits de Bernard Huet sont particulièrement éclairants sur cet enjeu qu'il fut l'un des premiers à identifier et sur lequel il tenta de sensibiliser ses pairs dès les années 1970⁵².

Par ailleurs, l'émergence du référentiel contemporain se caractérise également par une relative méfiance à l'égard de modes de communication trop techniques et précis et notamment l'utilisation de certaines images comme semble le confirmer le récent rapport *Images spatiales et projet urbain*

⁵¹ A propos de ses carnets de note, Henri Gaudin explique ainsi qu'« *un tel écrire, qui consiste, dit Dante, à « signifiare » : « facere signa » - former les signes, advient non pas après, mais dans l'acte même de connaître – de noter – la chose* » (Gaudin, 2003) [c'est nous qui soulignons].

⁵² Il explique ainsi dans un article de 1978 : « *le problème de la communication de l'architecture et de son public repose sur un malentendu : une infime minorité d'individus, au nom d'une vérité infuse et d'une légitimité improbable, a la prétention hégémonique d'imposer un code esthétique, un système symbolique et un mode de vie étranger à toute une population qui continue de ne pas comprendre, de subir avec dégoût l'architecture « moderne » et de vivre obstinément selon ses propres modèles culturels* » (1978) [c'est nous qui soulignons].

(Chapel, 2005)⁵³. Selon ces auteurs, du fait d'un certain flou qui le différencierait de certaines images trop réalistes, le discours présenterait une certaine flexibilité laissant une porte plus grande ouverte à l'interprétation du destinataire et constituerait une meilleure stratégie dans le contexte actuel. Ce changement dans le rapport à l'image ne doit pas s'analyser comme une remise en question complète mais bien plutôt comme un relatif déclin, ou du moins un recours moins systématique, plus parcimonieux, à certaines images. Cet enjeu n'échappe pas à ces acteurs comme en témoignent les propos de Jean Nouvel : « *L'architecture doit désormais signifier. Elle doit parler, raconter, interroger [...] Elle doit s'adresser à l'esprit plus qu'à l'œil* » (Nouvel, 1980, p.162). Ce renforcement du poids du discours dans la communication des concepteurs en fait un objet d'analyse d'autant plus légitime pour le chercheur souhaitant éclairer la question de l'action architecturale et urbanistique.

Au final, la médiation discursive assure la communication et donc la transmission des savoirs architecturaux contribuant ainsi à la mise en scène de la compétence de ces acteurs à agir sur la ville. La communication n'est pas conçue uniquement comme objectif, comme fin en soi mais plutôt comme un médium mis au service de l'heuristique. La nécessité de la transmission apparaît comme une préoccupation récurrente des discours de Bernard Huet (1978). La construction de la figure du grand architecte-urbaniste semble ainsi passer en partie par son souci d'informer et de transmettre des savoirs relatifs à l'action sur la ville par le biais du discours.

Le discours comme action ou les pouvoirs du discours

Ainsi, l'éclairage des fonctions que le discours assure par rapport à l'action conduit à poser la question de son pouvoir puisque comme le remarquait Foucault, « *le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer* » (1971, p.12).

L'analyse des rapports entre discours et action se limite bien souvent à constater leur degré de décalage ou de correspondance et à critiquer les premiers en argumentant qu'ils ne représenteraient pas d'une manière réaliste la production architecturale et urbanistique. Ce genre d'analyse paraît d'autant plus contestable dans le cas des discours des concepteurs que ceux-ci n'ont pas pour ambition d'être de simples reflets ou descriptifs des actions des concepteurs. Les différentes fonctions assurées par ces discours conduisent au contraire à les penser d'une manière moins simpliste et à les considérer comme un élément incontournable d'un système d'action particulièrement complexe. Bien plus qu'un simple ornement efficace, le discours participe à l'action au point que l'on puisse envisager sa dimension performative - au sens où la définissait John Langshaw Austin comme capacité de l'énonciation à réaliser une action⁵⁴ - au point de le considérer lui-même comme forme d'action.

« *Le temps est pour le langage son mode intérieur d'analyse* »

Michel Foucault, *Les mots et les choses*, p.104.

⁵³ « *Il faut donc insister sur la place que le temps, le verbe et l'oralité tiennent dans la construction de l'entente entre les acteurs dans la définition d'une action commune* », « *l'ouverture, l'évolutivité, la malléabilité du dessin et sa capacité à laisser la place à la parole jouent un rôle majeur dans l'appropriation collective des images* » (p.139).

⁵⁴ « *Performatifs : énonciations qui [...] font quelque chose (et ne se contentent pas de la dire). Ce qui est ainsi produit est effectué en disant cette même chose (l'énonciation est alors une illocution), ou par le fait de la dire (l'énonciation, dans ce cas, est une perlocution), ou des deux façons à la fois* » (p.181).

II. Le discours lieu de construction d'une réflexivité accrue : l'articulation entre rétrospective, accompagnement, prospective d'actions

Si selon Anthony Giddens (2005) la réflexivité est inhérente à tout acteur quel qu'il soit, il semble cependant qu'elle se pose avec une acuité particulière dans le cas des grands concepteurs et ce en partie pour les trois raisons suivantes :

- la spécificité du groupe d'acteurs considéré et du fonctionnement de leur profession :

Les concepteurs en tant que « fabricants d'espaces » produisent une action à vocation sociale qui nécessite donc une forme de réflexivité exacerbée. Cette réflexivité apparaît particulièrement élaborée au point que son processus de construction n'échappe pas à la « conscience discursive » (Giddens, 2005) des concepteurs – c'est-à-dire « à la capacité qu'a une personne d'exprimer ce qu'elle fait de façon discursive » (p. 93) - alors que pour d'autres acteurs elle ne dépasse pas le stade de « la conscience pratique, laquelle est tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale sans pour autant pouvoir l'exprimer directement de façon discursive » (p. 33).

- le contexte actuel qui se caractérise par une nouvelle composition et conception du système d'acteurs:

Ce contexte se caractérise notamment par le passage d'une conception verticale et hiérarchisée - qu'avait notamment pu observer Françoise Lugassy dans ses travaux sur les architectes et urbanistes au début des années 1970⁵⁵ - à une conception davantage horizontale et une position moins hégémonique des « professionnels » de l'urbanisme qui implique une exigence de réflexivité accrue (Chalas, 2004, p. 239 ; Claude, 2006, p. 230)⁵⁶.

- le discours assure un « contrôle réflexif » particulier (Giddens, 2005, p. 54) :

La logique de la médiation langagière inhérente au discours implique une particularité dans le déploiement de la pensée. Le discours induit en effet une sorte de mise à distance des représentations mentales des acteurs, une « rupture avec l'immédiat » (Foucault, 1966, p. 98) et induit donc une réflexivité accrue.

Par ailleurs, ces discours de référence présentent une particularité notoire. Contrairement à des discours ponctuels pour l'inauguration d'une construction ou la simple présentation d'un projet par exemple, ils ne se focalisent pas sur une seule production architecturale mais articulent au sein d'une même structure discursive à la fois une réflexion rétrospective sur des espaces produits et soumis aux usages et aux logiques d'appropriation, une réflexion d'accompagnement d'espaces en cours de construction et une dimension prospective concernant des espaces à construire ou à modifier. Ils conduisent donc à interroger l'action comme un processus complexe - allant du projet au résultat matériel, à la forme bâtie et appropriée, en passant par la phase de la construction - mettant en jeu la capacité réflexive de l'acteur. Se présentant comme le lieu de conjonction des différents temps du

⁵⁵ Elle analyse en effet la position surplombante prises par les architectes et urbanistes dont l'« attitude [...] consist[ait] à ne pas se référer à l' « opinion publique » » (p. 63) ; à « se situer de droit au-dessus du public », témoignant d'une « dévalorisation des désirs de l'usager, ramenés à une pauvreté de son imaginaire, une tendance au mauvais goût et à la médiocrité ».

⁵⁶ Cet impératif n'échappe d'ailleurs pas à la conscience des architectes et urbanistes comme en témoignent ces propos de Paul Chemetov : « la part intellectuelle de chacun croit dans la production contemporaine, dans la formation reçue, dans l'information répandue. La dénonciation des pseudos-experts se retourne contre notre part réflexive, vise la capacité d'expertise, l'expérience que chacun peut théoriser, tout au moins formuler » (1996, p. 91).

processus d'action, le discours permet à l'acteur une prise de distance par rapport à l'action et de l'appréhender d'une manière synthétique et réflexive. Toute action qu'elle soit advenue, à venir, ou en cours, s'inscrit ainsi dans un ensemble discursif révélateur de la construction progressive, évolutive d'une « œuvre »⁵⁷ et qui permet d'en apprécier la cohérence au regard de son inscription dans cette « œuvre » générale du concepteur. Cette réflexivité complexe repose sur la capacité à articuler avec cohérence les trois temps de l'action comme processus :

La dimension rétrospective

Les discours des concepteurs comportent des « *analepses* »⁵⁸ c'est-à-dire des récits et explications d'actions passées sur la ville. Ces « *analepses* » assurent un rôle explicatif, pédagogique et permettent au concepteur de construire le sens de son action passée mais aussi d'explicitier et d'en communiquer les enjeux. Elles s'inscrivent donc à la fois dans un processus de justification, de légitimation et de valorisation de ces actions. En outre, leurs actions apparaissent comme des résultats qui ont contribué à modifier ou produire un espace désormais approprié, vécu, s'étant donc constitué en tant que territoire ou faisant l'objet d'une nouvelle forme de territorialité. Grâce à ce recul temporel, les concepteurs peuvent porter un regard rétrospectif et donc distancié et critique sur ces actions. Ces retours en arrière permettent à l'acteur de donner du sens, de mettre en scène et de revendiquer ses expériences d'action, lui conférant ainsi une légitimité pour ses actions en cours ou à venir.

La dimension actuelle

Le discours intègre également parfois la question de l'action en cours. Il assure alors un rôle quasiment unique d'accompagnement, d'explication et de communication, l'absence de recul temporel ne permettant pas un retour réflexif du même ordre que pour les actions advenues. Cependant, les difficultés rencontrées par le concepteur sont souvent mises en relief, ce qui permettra de valoriser leur résolution une fois l'action advenue ou de relativiser l'échec du projet ou de la réalisation, ou les critiques qui pourraient lui être faites. Leur présentation constitue donc un enjeu stratégique dans la mise en scène de l'action en cours comme témoigne la description de son projet berlinois par Renzo Piano en 1997⁵⁹.

La dimension prospective

Enfin, les discours présentent bien souvent des propositions plus ou moins précises et élaborées pour des actions à venir, des anticipations sur des actions futures. Ces « *prolepses* » (Genette, 1972) constituent donc un élément particulièrement important puisqu'elles mettent en jeu la

⁵⁷ « Œuvre » doit ici s'entendre comme l'ensemble des productions d'un architecte, comme on parle de l'œuvre d'un écrivain pour désigner l'ensemble de ses écrits.

⁵⁸ Il s'agit ici d'importer ici un concept issu de l'analyse littéraire proposé par Gérard Genette dans *Figures III* et de le transférer à l'analyse de l'action sur la ville, du fait de l'apport heuristique qu'il peut représenter.

⁵⁹ L'architecte souligne alors les problèmes posés par l'enjeu contextuel de ce projet : « *Une ville qui a la force de Berlin est capable de survivre même à un vide de trente ou quarante ans. Je pense donc possible de réussir mais le problème est que l'on est ici confronté à un lieu historique réputé magnifique, alors que tous les monuments ont disparu. Dans un lieu historique, vous avez l'avantage de trouver les monuments. A Berlin, il ne reste rien à quoi s'accrocher. [...] quand [...] vous vous retrouvez en face d'un vide total, tout en étant conscient qu'autrefois c'était le centre historique de la ville, vous ressentez alors une sorte de paralysie : construire avec les contraintes d'un lieu historique mais sans les repères qu'il donne en général, c'est une tâche éprouvante* » Renzo Piano in Robert Bordaz, 1997, p.78.

capacité du concepteur à se projeter dans le futur et à envisager ses actions selon une logique évolutive assurant la mise en valeur de la progression de la compétence au fil du temps⁶⁰.

« Dans quelle mesure [les acteurs] font usage de règles et de ressources qui renvoient à un contexte plus large que celui plus immédiat et plus restreint de leur action ? »

Anthony Giddens, *La Constitution de la société*, p. 361.

III. Contexte de l'énonciation, contexte de l'action ou le paradoxe du positionnement dans le système d'acteurs

Des discours à prétention pérenne ou la notion de contextualisation élargie

Si comme le rappelait Dominique Mainueneau « *il n'y a de discours que contextualisé* » (2002, p. 189) force est de constater l'originalité de ceux des grands concepteurs de ce point de vue. Du fait de la diffusion et de la transmission importante dont ils font l'objet, ils se caractérisent par une pluralité des actualisations ou réactualisations possibles dans des contextes différents de celui de leur énonciation et donc par une réception qui dépasse largement le contexte de leur première énonciation.

De plus, non seulement les concepteurs savent pertinemment que leur parole est destinée à dépasser le simple cadre de son énonciation mais ils tentent d'encourager ce processus en cherchant à produire une parole pérenne. Chaque discours témoigne d'un souci d'articuler la prise en compte des destinataires et du contexte d'énonciation immédiats avec, plus largement, les différents interlocuteurs possibles de l'action architecturale et urbanistique. Il s'agit donc d'une contextualisation élargie, au sens où la logique de « *l'actualité* » de ces discours s'articule à celle de leur « *postérité* » pour reprendre les notions proposées par Guy Lambert dans son analyse des discours d'Auguste Perret. En effet, la parole du concepteur ne peut faire l'économie d'une certaine forme d'« *actualité* » (Lambert, 2006), de pertinence et de réponse aux problématiques du contexte immédiat et restreint de son énonciation. Cependant, elle témoigne également d'une volonté de « *postérité* » et ménage une flexibilité qui assure la diversité des réactualisations des discours dans différents contextes de réception plus ou moins éloignés du contexte de l'énonciation. L'ambition de cette parole, de s'adresser à tous et de déborder les frontières du contexte immédiat de son énonciation s'avère particulièrement révélatrice d'un souci de consécration et de la quête d'« *immortalité* »⁶¹ des grands concepteurs et témoigne d'une tentative d'auto-construction d'« *une image publique* » (Lambert, 2006). Au travers de leurs discours, les concepteurs participent à la mise en scène de leur mythologie personnelle, à la construction de leur propre postérité.

⁶⁰ Paul Chemetov décrit ainsi dans un entretien pour *Télérama* (1991.b) sa quête du meilleur geste architectural : « *Je passe mon temps à me promener dans des endroits sans but précis, dans des bureaux, des bistros en banlieue, et à me demander comment je pourrais provoquer l'effet maximum avec une intervention minimum. [...] Mon rêve secret serait, sur un très beau paysage comme ceux qu'on voit en voiture ou en train, de bâtir un mur, un pont, peu importe : une simple ligne pour conjuguer la nature et la création humaine* ». Ce souhait et cette quête aboutiront à la réalisation en 2002 de la Méridienne verte.

⁶¹ Sur un ton provocateur et avec toute l'emphase propre à son style, Roland Castro explique ainsi dans une de ses conférences (1994.b) que ce qui caractérise avant tout les architectes c'est l'acte même de « *bâtir, c'est-à-dire échapper à la mort* », d'accéder à une forme d'éternité qui les distingue et suscite la jalousie des politiques « *dont rien ne restera* » après leur mort. Il reprend ici et adapte au champ de l'architecture une des problématiques classiques de la vocation de l'œuvre d'art.

Ces discours ne témoignent donc pas seulement d'un contexte d'énonciation particuliers mais aussi du système d'acteurs dans lequel se trouve le concepteur, de sa prise de position dans ce système. Par conséquent, ils permettent de dégager quels sont les impératifs et les possibilités du contexte auxquels sont soumis ces acteurs pour agir sur la ville et notamment de préciser en quoi les discours révèlent une position paradoxale de ces acteurs.

Une position paradoxale entre nécessité de la conformité et stratégie de la distinction et l'enjeu de son dépassement dialectique

Du fait du système des concours ou des commandes, l'action des concepteurs correspond à une réponse faite à une demande provenant d'autres acteurs. De plus, leurs productions ont une vocation sociale puisqu'elles sont destinées à être utilisées, habitées, appropriées par d'autres acteurs. Ces deux dimensions impliquent une forme de dépendance et de conformité à d'autres acteurs. Ces contraintes conduisent les concepteurs à penser l'architecture et l'urbanisme comme des champs hétéronomes pour reprendre le vocabulaire bourdieusien, comme en témoigne Henri Gaudin (1992, p. 177) affirmant qu'« *il ne peut y avoir autonomie de l'architecture* ». Cette conscience de la dépendance, de la conformité au système d'acteurs et plus largement « au social » de l'architecture et de l'urbanisme passe très souvent par la remise en question du mythe du créateur et de la distinction. Bernard Huet insiste ainsi sur la nécessité d'une remise en question du « *principe de l'art de la distinction tel qu'il a été fondé au 19^{ème} siècle* » et que continuaient d'appliquer les architectes modernistes, cette « *élite coupée de la demande sociale* » (1980, p. 17).

Par ailleurs, la logique des concours reflète une autre dimension paradoxale de l'architecture et de l'urbanisme puisqu'elle conduit au contraire à analyser la production architecturale et urbanistique comme « œuvre », comme « création » et implique des logiques concurrentielles et la nécessité de la distinction de l'acteur. Le grand concepteur doit faire reconnaître son action architecturale ou urbanistique comme une « *poétique singulière* » (terme utilisé par les concepteurs). La reconnaissance des concepteurs est donc en partie celle d'une « personnalité », d'un « créateur » susceptible de propositions d'actions originales comme en témoignent d'ailleurs les révélations de Roland Castro : « *Les architectes sont des poètes qui sont ravis lorsqu'il y a des guerres [...] Ce sont mes amis, mais nous passons notre vie à nous tuer pour un angle de rue. A chaque commande, à chaque concours, il n'y a qu'un terrain et un budget unique* » (2003, p. 65).

La complexité de l'action architecturale et urbanistique implique donc une tension paradoxale entre conformité et distinction. L'ambiguïté qui règne autour du recours aux problématiques de la création, de l'auteur et de l'art - tantôt utilisées pour qualifier l'architecture et l'urbanisme tantôt pour les en démarquer - invite à penser qu'il existe un certain nombre de contradictions, de dissonances produites par la tension entre ces deux logiques. Le grand architecte ou le grand urbaniste apparaît ainsi comme un « *acteur pluriel* » (Lahire, 2001) intégrant des logiques contradictoires. Néanmoins, c'est sa capacité à dépasser ses contradictions, à trouver un équilibre entre logique de distinction et logique de conformité qui lui garantit la reconnaissance d'une capacité à agir sur la ville, une reconnaissance en tant que grand architecte ou urbaniste contemporain. Celle-ci repose donc en partie sur un dépassement dialectique de la tension entre distinction et conformité qui se traduit par l'articulation au sein du discours de trois référentiels.

Les niveaux de construction de la compétence architecturale et urbanistique

Trois niveaux de construction de la figure du concepteur semblent pouvoir être dégagés dans ces discours :

- « *Le référentiel global* » :

Il correspond au « *modèle culturel* » (Jobert et Muller, 1987, p. 68) de la société à une époque donnée, à ses « *valeurs dominantes* » (p. 67), au système de représentations et de pratiques sociales dans lequel va s'insérer l'action urbanistique. L'affirmation de la nécessité de l'articulation au référentiel global passe notamment par la remise en question du statut d'auteur, du mythe du créateur et de la distinction comme unique logique d'action⁶².

- *Le référentiel de « champ »* :

La compétence du concepteur se mesure également à sa capacité à penser son action comme intégrée dans une chaîne qui le relie aux différents professionnels de l'urbanisme et de l'architecture. Etant donné la particularité du fonctionnement professionnel de l'urbanisme et de l'architecture, plutôt que de les considérer comme des « *secteurs* » et de parler de « *référentiel de secteur* » comme Bruno Jobert et Pierre Muller, il semble plus pertinent de les apparenter à des « *champs* » comme le propose Viviane Claude en reprenant le concept bourdieusien. Paul Chemetov rappelle ainsi que l'architecture se doit d'entrer en cohérence avec un référentiel de champ : « *Encore une fois, l'architecture n'est pas un huis clos entre architectes, elle est parcours, cheminements, dialogue, entre une maîtrise d'ouvrage, un maître d'œuvre et des entreprises* » (1991, p. 88).

L'articulation entre « *référentiel global* » et « *référentiel de champ* » – ce que Bruno Jobert et Pierre Muller désignent comme opération d'« *encastrement* » (1987, p. 70) du référentiel des professionnels de l'urbanisme et de l'architecture – suffirait peut-être pour analyser d'autres groupes professionnels du champ de l'urbanisme et de l'architecture (ingénieurs, techniciens, etc.) du fait de la prédominance de la logique de la conformité au champ et au social. Cependant, ces deux niveaux apparaissent insuffisants pour éclairer pleinement le processus de construction de la figure de grand concepteur et de sa reconnaissance en tant que « *personnalité* » susceptible d'une action exceptionnelle et originale sur la ville.

- « *Le référentiel personnel* » :

L'accès au statut de grand architecte ou urbaniste passe par sa capacité à construire une plus-value individuelle. Afin d'aborder ce troisième niveau qui n'apparaît pas dans la théorie du référentiel (l'objectif d'une politique publique étant de proposer un cadre de référence collectif), le recours à l'explication des logiques individualistes au sein d'un champ telles qu'elles sont pensées par la théorie bourdieusienne apparaît nécessaire. Les logiques de construction et de mises en scène d'une identité individuelle, originale de concepteur correspondent en effet à des logiques de « *distinction* » qui pourraient être regroupées sous la notion de « *référentiel personnel* ».

La problématique de la création et du statut d'artiste constitue une des ressources sur lesquelles s'appuie la mise en scène du référentiel personnel⁶³. La revendication de cette capacité à

⁶² Renzo Piano explique ainsi : « *je me suis très vite convaincu que le projet ne pouvait pas être le résultat d'un décret, d'une création d' "artiste" cherchant à faire valoir la singularité de son œuvre [...] il est ambient dans le site, il repose dans le vécu de la population à laquelle on le destine [...]* ». (Renzo PIANO, 1995, p. 128).

⁶³ Comme en témoignent les propos de Ricardo Bofill : « *Je ne vois pas pourquoi [l'architecte] ne pourrait pas faire une proposition dans laquelle il exprimerait son univers* » « *Je crois que la création s'organise avant tout par rapport à un système foncièrement personnel* » (1978, p. 217).

faire une « œuvre » singulière, originale se construit notamment d'un point de vue rhétorique par le recours à la référence et à la comparaison au poète, à l'écrivain qui apparaissent comme les symboles par excellence, comme les archétypes de la liberté créatrice. La référence au poète ou à l'écrivain constitue donc un moyen d'affermissement d'une dimension personnelle et individuelle de l'action architecturale et urbanistique particulièrement récurrente dans les discours⁶⁴.

Conclusion :

Pour une géographie sociale « décomplexée » ou la revendication d'une entrée par les discours des acteurs pour aborder la question de la production de l'espace

« Les géographes qui à la fois définissent leur discipline comme une science sociale et qui s'inquiètent face à un tel objet de recherche, où l'espace n'apparaît pas immédiatement, sont purement et simplement contradictoires »

Fabrice Ripoll, « Du 'rôle de l'espace' aux théories de 'l'acteur', p. 195.

Ainsi, les discours des grands architectes-urbanistes participent à asseoir la compétence de ces acteurs à agir sur la ville notamment par l'articulation d'enjeux d'ordre cognitif - contribuant à l'accumulation des connaissances, à l'élaboration d'une aptitude à agir - et d'enjeux d'ordre rhétorique - témoignant de la nécessité d'une mise en scène de cette capacité pour en assurer la reconnaissance. Par ailleurs, ces discours s'affirment comme lieu de synthèse des différentes actions produites, en cours ou à venir, concourant ainsi à la construction d'une distance critique et réflexive et d'une perspective évolutive par rapport à la production architecturale et urbanistique. Enfin, en se référant non seulement au contexte d'énonciation particulier, mais également à un contexte élargi correspondant à l'ensemble du système d'acteurs de la production architecturale et urbanistique, ils témoignent des nouvelles stratégies et enjeux de positionnement de l'acteur dans un système.

Ainsi, si comme l'affirmaient Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (2006) « *la géographie sociale ne peut être qu'une géographie de l'action et des acteurs* », la pluralité des rôles assurés par le discours des concepteurs invite à le penser comme un objet de recherche pertinent pour éclairer la question de l'action sur la ville, ses enjeux, les contraintes et ressources auxquelles sont soumis ces acteurs. Cette perspective a d'ailleurs été ouverte par de nombreux travaux en géographie urbaine notamment ceux de Michel Lussault qui témoignent d'une discipline désormais « *sensible aux effets structurants des discours sur l'espace qui contribuent à leur production et à leur hiérarchisation* » comme le remarquait Vincent Veschambre (2006, p. 310). Au sein d'une réflexion qui pose « *l'espace pour enjeu* » (Ripoll, 2006, p.194) et plus précisément la question de sa production, se dégager de l'entrée « spatiale » traditionnelle pour proposer une entrée par les acteurs, ces producteurs de territoires, et leurs discours peut également représenter un enjeu scientifique et méthodologique et une perspective de renouvellement des questionnements. Il s'agirait alors de dépasser le constat des acteurs « *territorialisés* » (Gumuchian, et al., 2003) pour envisager davantage des acteurs « *territorialisants* » et le rôle de leurs discours dans la production des territoires. La revendication de cette entrée se justifie d'un point de vue géographique par le fait que les actions de concepteurs organisées et légitimées grâce aux discours ont des conséquences spatiales non seulement

⁶⁴ Pour exemple l'analyse critique que propose Roland Castro du jardin de la Villette : « *Il faut que je mette un codicille à l'appréciation de ce jardin. J'en ai réalisé un beaucoup mieux, très romanesque, rempli d'un maillage d'eau, une sorte d'inflation du poétique de séquence en séquence* » (1994.a, p. 130) [c'est nous qui soulignons].

directes mais notables. Elle s'inscrit ainsi dans le fameux renversement des tendances prôné par les pionniers de la géographie sociale qui conduit à accepter que « « l'espace » ne soit traité qu'indirectement » (Ripoll, 2006, p. 195) et proposer ainsi des manières renouvelées d'interroger la question des rapports des individus et des groupes sociaux à l'espace, des pistes nouvelles pour la réflexion géographique.

Bibliographie

- AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, coll. L'ordre philosophique, 194 p., [1^{ère} édition : 1962].
- BOFILL Ricardo, 1978, *L'architecture d'un homme*, Paris, Arthaud, 259 p.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Points, Essais, [1^{ère} édition : 1992].
- BORDAZ Robert, 1997, *Entretiens de Robert Bordaz avec Renzo Piano*, Paris, Cercle d'Art, 157p.
- CAMUS Christophe, 1996, *Lecture sociologique de l'architecture décrite. Comment bâtir avec des mots ?*, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 270 p.
- CASTRO Roland, 1994a, *Civilisation urbaine ou barbarie*, Plon, 187 p.
- CASTRO Roland, 1994b, *20 ans après : bilan, déblayage, certitudes*, Conférence-débat de Roland Castro du 23/11/1994, cycle "Paris d'architectes, l'architecture", 1h52.
- CHALAS Yves (dir.), 2004, *L'Imaginaire aménageur en mutation, Cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques*, Paris, L'Harmattan, coll. La librairie des Humanités, 340 p.
- CHAPEL E., GRUDET I., MANDOUL T., 2005, *Images spatiales et projet urbain*, Rapport commandé par la DGUHC, Ministère de l'Équipement des Transports et du Logement, octobre 2005.
- CHEMETOV Paul, 2002, *Un architecte dans le siècle*, Paris, Le Moniteur, Coll. architextes, 463 p.
- CHEMETOV Paul, 1996, *20 000 mots pour la ville*, Flammarion, 117p.
- CHEMETOV Paul, 1991a, « Le dessin d'un architecte n'est pas une image », Conférence à l'Institut français de Naples, In Chemetov Paul, 2002, *Un architecte dans le siècle*, Paris, Le Moniteur, coll. architextes, 463 p.
- CHEMETOV Paul, 1991b, « Autoportrait », entretien par François Granon, In *Télérama*, n°2175, 18 septembre 1991.
- CLAUDE Viviane, 2006, *Faire la ville, Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle*, Paris, Parenthèses, coll. Eupalinos, 248 p.
- COHEN Jean-Louis, 2002, « Actions de parole, introduction aux écrits de Paul Chemetov », In
- DEBARBIEUX Bernard, 2003, « Neuf enjeux de l'iconographie de projet et de prospective de territoire », In Debarbieux Bernard et Lardon Sylvie (dir.), *Les figures du projet territorial*, Paris, l'Aube, p.13-34.

- DEBARBIEUX Bernard, 2002, « Introduction. Les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale : une actualité ? une prospective ? », In Debarbieux Bernard et Vanier Martin (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, l'Aube, DATAR.
- DEVILLERS Christian, HUET Bernard, 1981, *Le Creusot, Naissance et développement d'une ville industrielle, 1782-1914*, Champ Vallon, coll. milieux, 287 p.
- FOUCAULT Michel, 1971, *L'ordre du discours, Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Gallimard, NRF, 82 p.
- FOUCAULT Michel, 1966, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 398 p.
- GAUDIN Henri, 2003, *Seuil et d'ailleurs, Texte, croquis, dessins*, éd. de l'imprimeur, coll. Tranches de villes, 185 p. [1^o édition : éd. du Demi-Cercle, 1992]
- GENESTIER Philippe (dir.), 1996, *Vers un nouvel urbanisme. Faire la ville, comment ? Pour qui ?*, Paris, La documentation française, 275 p.
- GENETTE Gérard, 1972, *Figures III*, Paris, Seuil, 287 p.
- GIDDENS Anthony, 2005, *La constitution de la société*, Paris, PUF/Quadrige, 474 p. [1^{ère} édition : 1987].
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Éric, LAJARGE Romain, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Economica, Anthropos, 196 p.
- HUET Bernard, 2003, *Sur un état de la théorie de l'architecture au XX^e siècle*, Conférence de Huet Bernard, Paris, Quintette, 61 p.
- HUET Bernard, 1981, « Entretien, Conversation avec Bernard Huet : Maurice Culot », In Huet, 1981, In *Anachroniques d'architecture*, p.163-179.
- HUET Bernard, 1981, *Anachroniques d'architecture*, Bruxelles, AAM éditions, 179p.
- HUET Bernard, 1978, « Point de vue sur l'enseignement » *Architecture- Mouvement- Continuité*, n°44, Rééd. In Huet Bernard, In *Anachroniques d'architecture*, p.87-101.
- JOBERT Bruno et MULLER Pierre, 1987, *L'Etat en action*, Paris, PUF, coll. Recherches politiques, 243 p.
- JODELET Denise, 1989, « Les représentations sociales : un domaine en expansion », In Jodelet Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, p.47-78.
- LAMBERT Guy, 2006, « L'actualité et la postérité. Les écrits d'Auguste Perret dans la constitution de son image publique », In Perret Auguste, *Auguste Perret, Anthologie des écrits, conférences et entretiens*, Paris, Le Moniteur, coll. Architextes, 479 p.
- LAHIRE Bernard, 2001, *L'homme pluriel Les ressorts de l'action*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 392p.
- LUGASSY Françoise, 1972, *Le discours idéologique des architectes et urbanistes*, Paris, Copédith, 152 p.
- MAINGUENEAU Dominique, 2002, « Discours », In Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 661p.
- NOUVEL Jean, 1980, « L'avenir de l'architecture n'est plus architectural », p.162-164, In *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, « Doctrines et Incertitudes », n°6-7, rééd. In Goulet Patrick, 1987, *Jean Nouvel*, Milan-Paris, Elextra, 174 p.

PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle, VEYRENCHE Michel, 1980, In *Éléments d'analyse urbaine*, Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, 194 p.

PIANO Renzo, 1995, *Chantier ouvert au public*, Arthaud, coll. "Architectures", 249 p.

PORTZAMPARC Christian, 1986, *La Cité de la musique Paris-La Villette*, Champ Vallon, coll. Lieux d'architecture, 47 p.

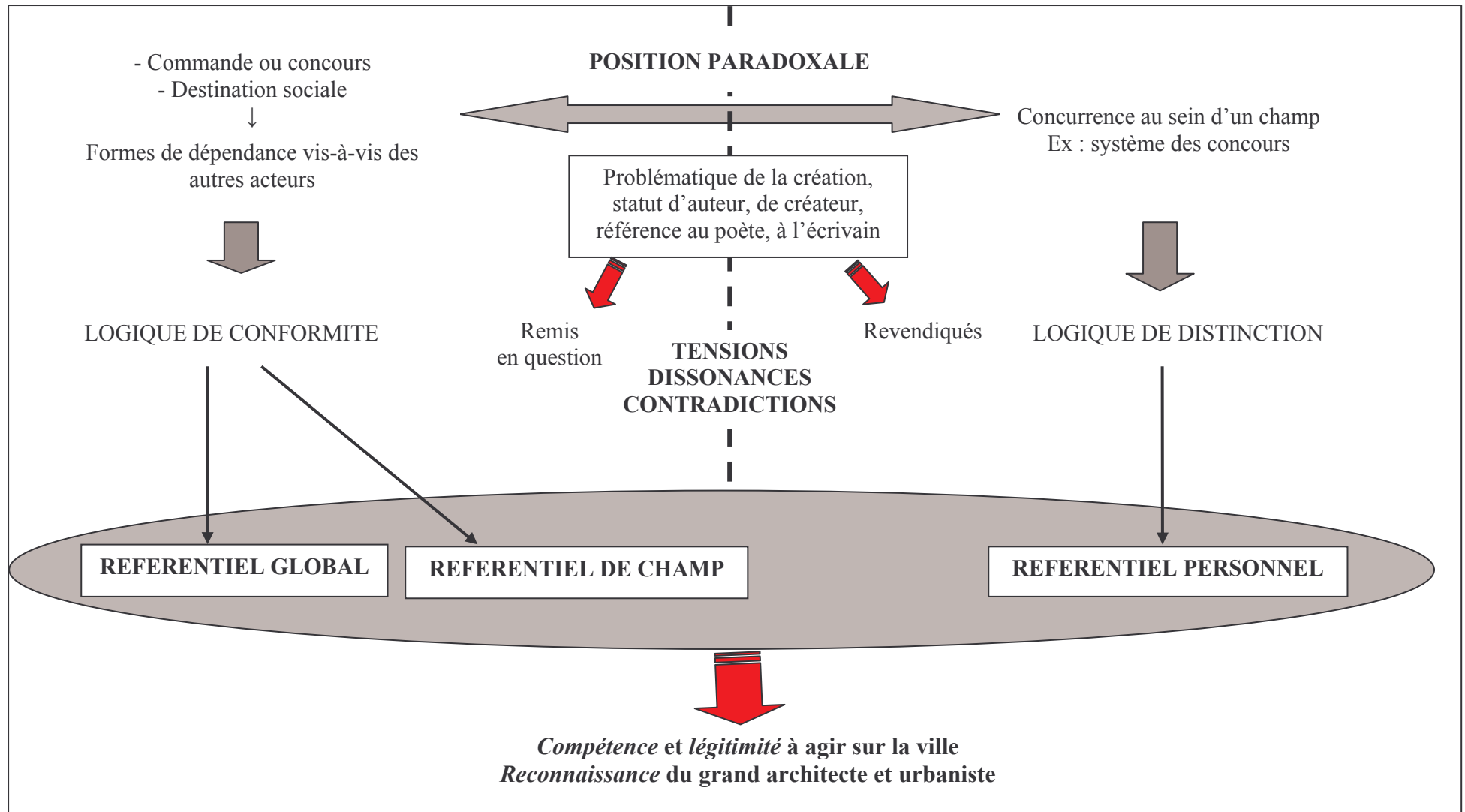
RIPOLL Fabrice, 2006, « Du « rôle de l'espace » aux théories de « l'acteur » (aller-retour). La géographie à l'épreuve des mouvements sociaux », In Séchet Raymonde et Veschambre Vincent, 2006, p.193- 213.

RUBY Christian, 2003, « Pratique », In LUSSAULT Michel et LEVY Jacques (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

SECHET Raymonde & VESCHAMBRE Vincent, 2006, *Penser et faire de la géographie sociale, Contributions à une épistémologie de la géographie sociales*, PUR, 2006, 393 p.

VESCHAMBRE Vincent, 2006, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale », In Séchet Raymonde et Veschambre Vincent, 2006, p.305-324.

**SCHEMA DE SYNTHESE :
POSITIONNEMENT DE L'ACTEUR ET CONSTRUCTION DE LA COMPETENCE ET DE LA LEGITIMITE**



Source : MOLINA Géraldine (2007), « Les discours au service de l'action architecturale et urbanistique ».